

Contribuons à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves

10/01/2022 - COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis une semaine, les parents d'élèves font face à des consignes modifiées dans le protocole sanitaire, qui font reposer de nombreuses missions sur leurs épaules :

- Courir et attendre pour faire tester tous les 2 jours leurs enfants alors qu'il y a pénurie de tests, d'autotests, voire de tests PCR dans de nombreuses régions ;
- Garder leurs enfants à la maison quand les enseignants sont absents et non remplacés ;
- Récupérer les cours auprès des camarades quand leur enfant est isolé.

Dans ces conditions, les parents expriment une colère de plus en plus forte.

L'UNAAPE demande une modification du protocole sanitaire en vigueur, afin que :

- Les élèves de moins de 12 ans aient tous accès à des **tests et à des autotests salivaires** ;
- Le **nombre de tests exigés soit réduit** au maximum, **toute source de contact confondue** (scolaire, périscolaire, familiale, extérieure...) ;
- Des **campagnes de tests** soient réalisées **dans les établissements scolaires une fois par semaine** ;
- Les **classes** soient **fermées quand il y a multiplicité de cas positifs**, mais que la **continuité pédagogique soit véritablement assurée pour les élèves isolés** quand la classe est maintenue ouverte, par l'usage d'outils de visio synchrone simples et efficaces.

Des syndicats d'enseignants et de personnels de l'Éducation nationale ont émis des appels à la grève pour le jeudi 13 janvier 2022.

Dans le cadre de son autonomie et de sa totale neutralité politique et syndicale, il ne revient pas à l'UNAAPE de se prononcer sur un préavis de grève.

Mais l'UNAAPE exprime son soutien à la communauté éducative dans une période particulièrement chaotique et compliquée pour les parents, les enseignants, mais avant tout pour les enfants.

L'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves, est l'une des 3 organisations nationales de Parents d'élèves de l'École Publique, reconnue d'utilité publique et habilitée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Apolitique et Autonome, elle représente les parents d'élèves auprès de toutes les instances, dans le cadre d'un dialogue respectueux et constructif avec tous les partenaires de la communauté éducative, dans le respect d'une totale neutralité politique, syndicale et religieuse.